

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre à quinze heures trente, la Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier DEHAESE, Président du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Présents : Olivier DEHAESE (**Président SDE35**), Jean-Claude BELINE (**Vice-Président SDE35**), Thierry RESTIF (**Vice-Président SDE35**), Jean-Yves EON (**élu SDE35**), Christelle CALLAREC (**CCI 35**), Tanguy PERCEVAULT (**CCI 35**).

Assistaient en visioconférence : Daniel BELLOIR (**UFC Que Choisir**), Loïc EVAIN (**CCI 35**), Sylvie LUCAS (**Energie partagée/Enercoop**).

Intervenants : Claire PERON et David RICHARD (**Enedis**), Isabelle COMBASTEL et Emmanuelle ROUSSEAU (**EDF**), Romain REBOUX (**GRDF**), David CLAUSSE (**SDE35**) et Charlotte SIMON (**Energ'iv**),

Ordre du jour

- 1 – Présentation des Rapports d'Activité SDE35 et Energ'iv 2024
- 2 – Présentation des Comptes-Rendus d'Activité Concessionnaire (CRAC) 2024 de la concession de distribution d'électricité et de fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente
- 3 – Présentation des Comptes-Rendus d'Activité Concessionnaire (CRAC) 2024 des concessions Gaz

= > Tous les supports de présentation sont adressés aux membres invités à cette CCSPL.

1 - Présentation des Rapports d'Activité SDE35 et Energ'iv 2024

- David CLAUSSE présente le rapport d'activité du SDE35.

M. EVAIN demande comment s'explique le faible ratio entre les 30 000 abonnés BEA et les 65 000 charges.

- > Beaucoup d'abonnés dormants effectivement. Plusieurs explications à ce constat :
- les usagers prennent la carte pour accéder au réseau de bornes lors de leur passage dans la région mais n'y résident pas forcément
- le gros des charges se fait à domicile, la carte étant là seulement en appoint
- les abonnés ont pris leur carte depuis longtemps mais concrètement ne s'en servent que très peu

= > Les 65 000 charges sont réparties sur environ 10 000 abonnés.

M. BELLOIR revient sur l'action de sensibilisation des jeunes et souhaite savoir quelle association intervient sur le Pays de Fougères.

-> Le REEPF (Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères) et ponctuellement d'autres structures du programme : Les Petits débrouillards » ou « espace des sciences ». Globalement il s'agit d'une répartition géographique avec des appuis temporaires en fonction des capacités de chaque structure à répondre à la demande.

M. BELLOIR s'interroge sur l'avenir de la subvention FACE au vu des difficultés financières.

-> De nombreux acteurs poussent pour le maintien de cette subvention. S'il n'y a pas de craintes à avoir pour 2026, la suite est plus difficile à prévoir.

● Charlotte SIMON présente le rapport d'activité d'Energ'iv.

2 - Présentation des Comptes-Rendus d'Activité Concessionnaire (CRAC) 2024 de la concession de distribution d'électricité et de fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente

Les concessionnaires présentent les principaux indicateurs portant sur le patrimoine, les usagers, la qualité de l'énergie distribuée, la comptabilité de la concession et reviennent sur quelques faits marquants de 2024 voire 2025.

● Isabelle COMBASTEL et EMMANUELLE ROUSSEAU présentent le CRAC 2024 d'EDF.

Un focus est fait sur l'action d'EDF auprès des publics précaires : en 2024, explosion sidérante des ménages en précarité (+28% de demandes).

Zoom sur le Chèque Energie : l'accès au dispositif s'annonce de plus en plus compliqué (décalage dans l'année, changement de critères de ciblage), il est essentiel de développer la communication vers les publics bénéficiaires (brochure envoyée dans les mairies et différentes structures par le SDE35), chacun se devant d'être informé pour permettre le déclenchement des éléments de protection.

Le SDE35 souligne que la situation se dégrade : perte anticipée de 2 millions de bénéficiaires selon notre fédération (FNCCR) du fait d'un changement de mode d'affectation du chèque alors que la précarité est en hausse.

● Claire PERON et David RICHARD présentent le CRAC 2024 d'Enedis.

Enedis a insisté sur son engagement auprès des territoires traduit dans leur labellisation d'entreprise à mission. Ils ont souligné l'importance de leur action sur les JO 2024 où 100 % des sites étaient électrifiés, mais aussi leurs démarches menées auprès des jeunes pour faire connaître les métiers de l'électricité, en particulier auprès des jeunes femmes.

On peut retenir les chiffres clefs suivants pour 2024 :

- Electricité acheminée : 5 871 GWh, stable par rapport à 2023
- Electricité produite : 828 GWh, soit 14,1 % des besoins de la concession
- Durée moyenne de coupure : 102 minutes

- Investissement d'Enedis pour l'amélioration du réseau : 29 millions d'euros
- Redevances versées au SDE35 : 5 millions d'euros
- Chiffre d'affaires de la concession : 340,4 millions d'euros
- Résultat d'Enedis sur la concession : 25,4 millions d'euros

M. BELLOIR demande comment Enedis intervient auprès des associations de défense des consommateurs.

-> Service clients qui anime tous les ans une réunion de représentants des associations de consommateurs pour traiter de sujets d'actualité.

Il existe également un comité des parties prenantes à Enedis en Bretagne, c'est un comité réuni 1 à 2 fois par an lors duquel est présenté l'ensemble des projets Enedis.

3 - Présentation des Comptes-Rendus d'Activité Concessionnaire (CRAC) 2024 des concessions Gaz

- Romain REBOUX présente le CRAC 2024 de GRDF pour les 18 communes desservies en gaz qui ont transféré leur compétence au SDE35

Le gaz est en recul mais sera toujours présent (mobilités lourdes, industries, appoint réseaux de chaleur).

L'enjeu est désormais d'augmenter la proportion de gaz renouvelable.

Il est rappelé que les nouvelles concessions Gaz sont très peu nombreuses (gros clients industriels essentiellement), aujourd'hui ce réseau ne bouge plus que par le raccordement des unités de méthanisation au réseau.

Le Président du SDE35 précise que la question du transfert de compétence sera à nouveau posée aux autres communes, sans doute tous les 5 ans.

L'écosystème actuel en Bretagne fait que le sujet principal est l'acceptabilité des unités de méthanisation et les externalités, positives comme négatives, qu'elles peuvent avoir : au niveau environnemental, voirie, flux routier.... L'idéal étant de réussir à convaincre les EPCI de faire des projets collectifs, donc avec de petites exploitations.